



## Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association Vaudoise du Diabète du 30 avril 2016 à l'Hôtel Mövenpick - Lausanne

### 1. Bienvenue et nomination des scrutateurs

Le président Henri Rothen ouvre la séance à 13h35 et souhaite la bienvenue à l'assistance et salue la présence de Léonie Chinet, adjointe à la direction du Programme cantonal Diabète (PcD).

Plusieurs personnes se sont excusées dont il ne citera pas tous les noms pour éviter des oublis, toutefois il évoque A. Vallotton absente en raison d'une maladie durable, à qui il adresse tous ses vœux de rétablissement. Il remercie l'équipe ainsi que le comité qui se sont investis et continuent de le faire pour suppléer à cette absence, ce qui donne l'occasion de constater l'engagement important de Mme Vallotton.

Le président présente le comité et les collaboratrices de l'AVD. Il nomme deux scrutatrices.

### 2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 2 mai 2015

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 mai 2015 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure. Le président indique que le comité s'est efforcé de donner suite à la proposition faite lors de cette précédente AG d'organiser un loto, mais que l'idée n'a pu aboutir pour l'instant faute de bénévoles prêts à s'impliquer.

### 3. Présentation du rapport d'activité 2015 du Président et approbation

Le président présente un amendement demandé par Médecins de famille Vaud pour compléter le Rapport d'activité 2015 en indiquant que sur l'initiative du président et du comité de l'Association vaudoise des médecins de famille, une délégation de l'AVD a été invitée à une demi-journée de réflexion, le 24 septembre 2015, consacrée aux collaborations actuelles et futures entre l'AVD, mais également les associations de

patients au sens large du terme, et les médecins de famille. Il se réjouit des perspectives en résultant.

Il résume ensuite le rapport annuel qui était joint à la convocation et fait part des événements marquants survenus en 2015.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée. L'assemblée vote et approuve le rapport à l'unanimité.

#### 4. Présentation des comptes 2015

##### *Rapport de la comptable*

Les comptes 2015 dont chaque membre a reçu copie sont commentés par Claudine Testaz.

Entre le budget et les comptes, la principale différence s'observe sur le poste « Publicité, Marketing, Communication » (22'485.90 au lieu des 40'000.- budgétés), du fait que le projet de refonte du site internet ne s'est pas réalisé en 2015 et se concrétisera vraisemblablement en 2016. L'exercice 2015 boucle ainsi sur une perte de 13'297.06 au lieu des 34'670.50 prévus au budget.

##### Discussion ouverte :

De quoi est constituée la perte sur débiteurs ? C. Testaz explique qu'il s'agit des personnes qui ne paient pas les factures de consultations, en raison du système du tiers garant. Avec le passage escompté au tiers payant, la facture ira directement à l'assurance et ce problème devrait se dissiper. Pourquoi ne pas utiliser le même système avec le matériel ? C. Testaz indique que ce serait trop compliqué (cela impliquerait que le client vienne avec son ordonnance et sa carte d'assurance).

C. Testaz présente le bilan, qui est relativement similaire d'une année sur l'autre, à part quelques petites différences, notamment en 2015, 12'000.- pour l'informatique soustraitée aux Ligues de la santé et dont la facture est venue tardivement.

Discussion ouverte : la parole n'est pas demandée.

##### *Rapport de l'organe de révision*

Pastora Molina lit le rapport de l'organe de contrôle, à savoir la fiduciaire My Fiduciaire SA. Le Président demande à l'Assemblée d'accepter les comptes 2015.

#### 5. Acceptation des compte et décharge du comité

Votation : Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

Votation : La décharge au comité est donnée à l'unanimité

Votation : Le mandat de My Fiduciaire est reconduit pour 2016

## 6. Présentation du budget 2016

C. Testaz indique que 63'000.- de recettes ont été budgétés pour les cours et conseils, en lien avec l'augmentation de la dotation infirmière qui fournit également des prestations d'éducation thérapeutique. L'Etat a substantiellement augmenté la subvention sans toutefois mettre l'Association sous tutelle. Les montants attendus du PcD sont aussi en augmentation, dus à de nouveaux projets tels que la mise en place d'un pool infirmier. Certains postes de charges sont aussi en augmentation, en particulier les charges salariales en lien avec l'augmentation de la dotation infirmière, ainsi que le poste communication qui inclut la maintenance informatique sous-traitée par les Ligues de la santé. Au final, le budget 2016 est presque équilibré, avec une perte attendue de l'ordre de 5'000.-.

Le président informe l'assemblée au sujet d'un risque de voir le budget 2016 grevé d'une dépense supplémentaire de l'ordre de CHF 9'000 relative à un probable remboursement à l'OFAS pour manque de conseils psychosociaux durant la période 2011 à 2014. Toutes les associations cantonales du diabète sont concernées dès lors que le remboursement au niveau suisse est de l'ordre de 300'000 francs. Un amendement formel au budget 2016 n'est toutefois pas proposé, car des discussions sont en cours avec l'ASD et la situation pourrait encore évoluer.

## 7. Approbation du budget 2016

Votation : Le budget 2016 est accepté à l'unanimité, tout en prenant acte du risque mentionné sous le point 6

Le président remercie Claudine Testaz pour sa présentation détaillée des comptes et du budget.

## 8. Election du Comité

### *Remerciements aux membres sortants*

Christine Saïfi quitte le comité après environ 5 ans d'engagement. Henri Rothen, au nom du comité in-corpore, remercie sincèrement Mme Saïfi pour son dévouement et pour ce qu'elle a apporté à l'association durant 5 ans.

### *Présentation d'un nouveau membre au sein du comité*

Dr. Alberto Guardia se présente. Il est médecin de formation, spécialisé en informatique médicale. Il a été diagnostiqué diabétique de type 1 lors d'une formation à l'étranger et a vécu de plein fouet l'expérience déstabilisante du manque d'information et de soutien. C'est ce qui a motivé son engagement dans ses mandats actuels avec le PcD et le Réseau santé Région Lausanne (RSRL), mais aussi son investissement au sein de l'AVD en tant que patient expert et, si l'Assemblée le confirme, en tant que membre du comité. Il se

réjouit de pouvoir mettre ses connaissances en technologies de l'information au service des patients.

#### *Election du nouveau comité*

- Henri Rothen, président
- Michel Jaccard, vice-président
- Dr Chiara Ferrario
- Dr Patricia Halfon
- Rafi Hadid
- Vlasta Mercier
- Alberto Guardia
- Parvine Gonzalez

Le comité est élu par applaudissement pour 2016 et chaque membre accepte sa nomination.

#### 9. Propositions individuelles et divers

Le président n'a reçu aucune proposition individuelle avant le 30 avril et l'assemblée n'en a pas à soumettre en séance.

- Henri Rothen fait un point de situation sur les soins de podologie et la perspective d'un prochain remboursement par l'assurance de base. Pour l'instant, seules certaines complémentaires les remboursent en partie. Bien que les Chambres fédérales aient accepté la motion du député Fridez ainsi que le projet y afférent du Conseil fédéral, le remboursement par l'assurance de base n'est pas encore effective mais devrait entrer en vigueur courant 2016. Pour l'heure, les soins de base dispensés par les Organisations de soins à domicile et les EMS, sur la base d'une prescription médicale, sont aussi pris en charge. L'AVD, reconnue en tant qu'Organisation de soins à domicile, délivre les soins de pieds de base via ses infirmières en diabétologie.
- Le président fait ensuite mention d'une possible modification de la dénomination de l'AVD, qui deviendrait « diabèteVaud », avec en sous-titre « Information. Conseil. Prévention », ceci afin de s'aligner, comme les autres associations régionales, sur la nouvelle dénomination de l'ASD, devenue « diabèteSuisse. Information. Conseil. Prévention ». Il explique qu'un tel nom est plus parlant qu'une abréviation. Cependant, l'AVD resterait une association sur le plan juridique. H. Rothen précise que cette proposition sera traitée à la prochaine séance du comité, mais qu'il souhaitait prendre la température auprès des membres.

#### Discussion ouverte :

Plusieurs réactions spontanées vont dans le sens du changement de nom proposé.

Deux remarques émanent de l'assemblée, l'une concernant le sous-titre (pourquoi préciser « information » en plus de « prévention », et pourquoi ne pas indiquer aussi le soutien, en référence aux cours, consultations, groupes d'échanges etc.) et l'autre concernant la couleur du logo ainsi que des caractères de « Vaud » (pourquoi vert alors que l'AVD s'identifie au bleu, qui montre également l'indépendance vis-à-vis de l'Etat de Vaud qui est vert).

H. Rothen remercie pour ces remarques utiles. Il est d'avis que le sous-titre est donné par diabèteSuisse et qu'il sera difficile de s'en écarter, d'autant que « information » est une des missions confiées à l'AVD par l'Etat. Pour ce qui est des prestations, elles sont sous-entendues dans « conseil ». Il retient par contre la remarque privilégiant la couleur bleue.

- Le président cède la parole à Alberto Guardia et Sébastien Miserez, stagiaire psychologue au PcD, qui présentent une étude pilote visant à tester l'utilisation d'un dispositif de lunettes virtuelles pour permettre au joueur de se plonger dans la journée d'une personne diabétique. A. Guardia et S. Miserez expliquent que les personnes diabétiques et leurs proches peuvent participer à l'étude en venant tester ce dispositif à l'AVD au cours des prochaines semaines, et répondre à un petit questionnaire. Cela permettra de voir si cela pourrait être utile, tant pour les patients (pour apprendre à gérer son diabète) que pour leur entourage (pour être sensibilisé à ce que représente de vivre au quotidien avec le diabète. Toute personne intéressée peut contacter les bureaux de l'AVD au 021 657 19 20.

L'Assemblée générale est suivie cette année par la conférence de Dresse Aude Ambresin, médecin à l'Hôpital Ophtalmique Jules Gonin, sur le thème « Dépistage et traitement de la rétinopathie diabétique : défis et perspectives actuels ».

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 15h00

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Rothen', written in a cursive style.

Henri Rothen